

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Actif & innovant

www.haut-rhin.fr

Conseil départemental



Haut-Rhin

“ Une capacité
d’innovation sans cesse
renouvelée pour
un service public
de qualité ”

Édito du Président



Lors de la séance publique consacrée au vote du BP 2016, j’évoquais l’adoption d’un « budget de tous les défis ».

Avec le recul que me permet la présentation de ce rapport d’activités, je pense pouvoir dire que cette formule s’est avérée juste.

En effet, avec mes collègues élus et nos collaborateurs, nous avons été confrontés à cette redoutable équation constituée par la nécessité d’une gestion rigoureuse des deniers publics, le respect de nos devoirs de solidarité et de proximité, et la volonté forte de préserver l’attractivité de nos territoires. Une équation dont je pense pouvoir dire que nous l’avons résolue et ce, grâce aux compétences de tous et à l’engagement de chacun.

Il se confirme de plus en plus que le contexte dans lequel évoluera notre collectivité, à l’instar de celui de tous les Départements, restera instable durant les années à venir.

Notre Conseil départemental devra donc continuer à concilier le besoin légitime des Haut-Rhinois de bénéficier d’un service public de qualité, avec la raréfaction persistante des ressources publiques.

Pour faire face à ces conditions délicates, je fais plus que jamais confiance à notre capacité d’innovation sans cesse renouvelée, comme le révèle notamment notre dispositif « rSa et bénévolat » qui a été élaboré en large concertation et qui sera mis en œuvre en 2017.

Ces derniers mois ont une nouvelle fois démontré que c’était dans l’adversité que pouvaient se révéler les plus belles qualités d’une organisation humaine.

Je pense pouvoir dire que la nôtre en est largement pourvue et que ses qualités traduisent bien l’âme alsacienne, elle-même marquée par le souci de rigueur, le besoin d’efficacité, le respect de la valeur travail, et surtout, cet esprit de solidarité qui la caractérise si bien.

Éric Straumann
Président du Conseil départemental
Député du Haut-Rhin

“
S’adapter,
c’est s’ouvrir
les portes
de l’avenir.”

Édito du Directeur général des services



Notre administration, dans la mise en œuvre des orientations de l'Assemblée départementale élue en 2015 et au travers des mutations structurelles engagées direction par direction, montre aujourd'hui toute sa capacité à évoluer.

Par touches successives, avec à la fois ambition et pragmatisme, nous actualisons la présence de notre collectivité auprès des Haut-Rhinois et des territoires.

Etre efficace et utile, initier et accompagner, gérer et anticiper, organiser les transversalités qui améliorent l'efficacité de nos actions, nous projeter dans l'ère du numérique et de l'e-administration, sont autant d'enjeux qui mobilisent nos savoir-faire et le potentiel des services et de leurs agents.

2016 marque de belles évolutions avec des réflexions de fond et des orientations nouvelles pour la solidarité, pour les collègues et la réussite éducative, pour la montagne, en matière de solidarité avec les territoires, sur les priorités en matière de voirie, sur la gestion de l'eau et la prévention des risques d'inondation, sur l'immobilier et sur l'outil informatique, etc.

2017 concrétisera ces perspectives dans les décisions que le Conseil départemental arrêtera.

La liste n'est pas exhaustive des initiatives qui témoignent d'un Département bien vivant et d'une administration au travail et innovante.

Nos élus, Conseillers départementaux, nous disent la qualité de la collaboration des services, leur disponibilité et leur expertise. Ce dynamisme répond au leur, dans la responsabilité d'impulsion, de débat et de décision qui leur incombe.

Notre collectivité s'affirme ainsi comme un authentique collectif de travail et de responsabilité afin de rendre un service toujours plus pertinent à nos concitoyens.

Je tiens à adresser mes sincères compliments à l'ensemble des collaborateurs du Conseil départemental pour leur travail, leur exigence professionnelle et leur implication dans les évolutions engagées.

Philippe Jamet
Directeur général des services

Sommaire

p. **7** **Attractivité et aménagement du territoire**

Attractivité des territoires et développement touristique
Action transfrontalière, européenne et internationale
Promotion du bilinguisme
Action territorialisée
Urbanisme et aménagement

p. **15** **Territoires et infrastructures**

Routes, transports et déplacements
Grands équipements et infrastructures de communication
Environnement et Cadre de vie

p. **21** **Solidarité**

Action sociale de proximité
Enfance, santé et insertion
Autonomie
Études, finances et appuis de la solidarité
Habitat et solidarités

p. **29** **Éducation, culture et sport**

Éducation et jeunesse
Culture et patrimoine
Actions sportives

p. **33** **Administration générale et ressources**

Ressources Humaines
Finances
Systèmes d'Information
Bâtiments départementaux et logistique
Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques
Appuis juridique et documentaire
Communication

p. **42** **Carte : les 17 cantons du Haut-Rhin**



Attractivité et aménagement du territoire

■ Attractivité des territoires et développement touristique

Attractivité des territoires

Face aux évolutions institutionnelles et dans l'objectif d'optimiser les moyens, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont décidé la fusion des agences de développement économique, l'ADIRA et le CAHR, par la création d'une agence unique dénommée « ADIRA - l'Agence de développement d'Alsace ». Cette fusion, dans le cadre d'une gouvernance élargie, doit favoriser la conduite d'une stratégie partagée d'accompagnement et de développement des territoires.

Au titre de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale, les deux Départements ont souhaité mettre en place une convention de partenariat et d'objectifs avec l'ADIRA pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 31 décembre 2020.

La volonté de coopération interdépartementale et de convergence des actions s'est également traduite par l'actualisation et l'harmonisation des statuts départementaux relatifs à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés, tout en tenant compte des spécificités locales.

En 2016, au titre de cette politique, le Département du Haut-Rhin a dépensé 1 467 522€ en fonctionnement.

Compte tenu des évolutions liées à la loi NOTRe, la gestion extinctive du fonds de garantie mis en place avec la Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement (SIAGI) a été engagée en 2016.

Enseignement supérieur et recherche

Le Département du Haut-Rhin soutient l'Université de Haute-Alsace (UHA) depuis sa création en 1975. Cet appui de longue date a contribué à doter l'UHA d'équipements adaptés, à accroître son rayonnement pour renforcer son attractivité et à améliorer les conditions de vie des étudiants. L'UHA est un pôle d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire implanté dans deux villes : Mulhouse et Colmar. Elle accueille aujourd'hui près de 7 500 étudiants sur cinq campus : Illberg, Collines et Fonderie à Mulhouse, Grillenbreit et Biopôle à Colmar.



Université de Haute-Alsace

Par ailleurs, le Département s'est engagé aux côtés de l'Etat et des autres collectivités territoriales, en tant que partenaire financier, pour des opérations de recherche et d'innovation inscrites au Contrat de Plan Etat Région 2015-2020. Il a notamment apporté son concours financier au Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie « CETIM CERMAT » de Mulhouse pour le projet de plateforme ECOTREVE, ainsi qu'à l'Institut National de la Recherche Agronomique de Colmar pour le projet PHENOTYS.

Il a également accordé des aides financières pour des projets de recherche et d'innovation et pour des organismes œuvrant en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, tels que le réseau trinational en neurosciences « NEUREX », l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse, l'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis, le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace.

En 2016, le Département du Haut-Rhin a dépensé 700 204 € au titre de cette politique, dont 226 500 € en investissement et 473 704 € en fonctionnement.

Développement touristique

Le tourisme contribue par son poids économique (plus de 6 % du PIB alsacien et 1 Md€ de chiffre d'affaires des entreprises touristiques haut-rhinoises) et ses emplois (15 000 emplois salariés et non-salariés, soit 5 % des emplois) à la valeur ajoutée du Département.

2016 a été la dernière année de mise en œuvre de la stratégie commune de développement touristique à l'échelon de la destination Alsace, définie en 2012. Elle s'est articulée avec les politiques conduites à l'échelle de la Destination Massif des Vosges, mais également avec celles des territoires voisins et transfrontaliers. Le bilan de quelques actions poursuivies par la stratégie touristique commune 2012-2016 pour la destination Alsace est le suivant :

Destination Alsace	2012	2016
Nombre de visiteurs	18 millions	19,1 millions
Nombre de nuitées (marchandes et non marchandes)	24 millions	26,7 millions
Chiffre d'affaires	1,8 milliards €	2,2 milliards €
Châteaux forts (nombre de visiteurs)	607 000	667 000
Lieux de mémoire (nombre de visiteurs)	404 000	496 000
Traditions et savoir-faire de Noël	2,6 millions	2,7 millions
Exemple de nouveauté de la Destination : SlowUp Alsace	15 000 participants en 2013	37 000 participants

Le soutien aux actions de promotion et d'animation touristique, à l'hébergement et à la restauration traditionnelle, a permis le financement d'opérations structurantes pour notre territoire (projets de création/restructuration d'hôtels, réaménagement de campings...).

2016 a vu la mise en place opérationnelle d'Alsace Destination Tourisme qui tient lieu de Comité Départemental du Tourisme (CDT) pour le Conseil départemental du Bas-Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin, en tant qu'outil d'accompagnement des acteurs touristiques alsaciens.

Enfin, la saison touristique a été marquée par le succès des fréquentations des sites haut-rhinois qui montrent que les efforts des partenaires privés et publics sont récompensés par un afflux de visiteurs en augmentation.



SlowUp Alsace

Les sites haut-rhinois les plus visités sont le Parc zoologique et botanique de Mulhouse (381 000 visiteurs), l'Ecomusée d'Alsace (202 000 visiteurs), la Cité de l'Automobile (190 000 visiteurs) et le Parc du Petit Prince (150 000 visiteurs). Le Musée Unterlinden, qui a ré-ouvert après de grands travaux d'agrandissement, a accueilli plus de 293 000 visiteurs en 2016, ce qui le place désormais en seconde position. Pour sa troisième année d'ouverture, le Parc du Petit Prince poursuit son développement et son ambition de devenir une destination touristique majeure en Alsace. Depuis cette saison, une navette relie le Parc du Petit Prince à l'Ecomusée d'Alsace, son proche voisin, avec une possibilité de visiter les deux sites.

Les réflexions se sont poursuivies concernant le grand site touristique « Ecomusée – Parc du Petit Prince – Carreau Rodolphe » : un comité de pilotage, réunissant le Département, la Région, m2A, le SYMBIO, l'ADAUHR, l'ADT et l'ADIRA, a été mis en place afin d'étudier les orientations qui permettraient de faire de ce site une destination touristique et culturelle attractive et créatrice de valeur. Les perspectives à l'horizon 2020 sont ambitieuses : le site vise une fréquentation globale de 500 000 visiteurs.

En 2016, le Département du Haut-Rhin a dépensé 3 456 651 € au titre de cette politique, dont 989 275 € en investissement et 2 467 376 € en fonctionnement.



Massif des Vosges

Montagne

Après 13 années de soutien aux investissements et compte tenu du contexte économique, environnemental et climatique, le Département a décidé d'engager une réflexion stratégique sur l'avenir des sites de montagne. L'année 2016 a été mise à profit pour définir de nouvelles orientations politiques en faveur de la montagne dans le cadre d'une stratégie partagée entre tous les acteurs.

En 2016, le Département du Haut-Rhin a respecté ses engagements antérieurs en versant

2 267 000 € de subventions d'investissement au profit des syndicats en charge de la gestion des sites de montagne : Lac Blanc (aménagement du front de neige, création d'une zone ludique freestyle, acquisitions foncières) ; Schnepfenried (restructuration de la voirie, construction du télésiège « Deybach ») ; Gaschney (création d'une station de trail, construction d'un garage pour dameuse) ; Markstein (poursuite de l'aménagement de la nouvelle station d'épuration, travaux de reprofilage des pistes) ; Ballon d'Alsace (aménagement du jardin des neiges et d'une télécabine, aménagements paysagers).

Ces investissements ont permis d'améliorer l'attractivité des stations de loisirs et de tourisme.

Le Département a également maintenu son aide aux syndicats via sa contribution à leur fonctionnement à hauteur de 748 700 € .

■ Action Transfrontalière, Européenne et Internationale

Coopération transfrontalière



Site Internet de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur

Le Département du Haut-Rhin a continué de s'investir dans l'ensemble des structures de coopération institutionnalisées du Rhin Supérieur. Il participe activement aux réunions des 12 groupes de travail et de certains groupes d'experts de la Conférence du Rhin Supérieur, active depuis 25 ans.

Il pilote le groupe d'experts en charge de la mise en œuvre du projet INTERREG V « GeoRhena », porté par le Département. Ce dernier vise la mise en place d'un centre de compétences, véritable interlocuteur pour toute personne cherchant des données thématiques

transfrontalières. Prochainement, un géoportail sera accessible via le site Internet www.georhena.eu.

Le Département est également un partenaire actif du Conseil Rhénan, et en particulier de la Commission « Agriculture-Environnement » qu'il préside. En 2016, cette instance a notamment permis un échange transfrontalier sur la question du bilan énergétique dans la perspective de la fermeture des centrales nucléaires dans le Rhin Supérieur.

Notre collectivité poursuit par ailleurs son engagement de longue durée en faveur de la coopération transfrontalière de proximité (poursuite du financement de la démarche « IBA » jusqu'en 2021, participation active aux projets labellisés dans ce cadre -3Land, prolongation du tram 3 jusqu'à Saint-Louis, etc.-).

138 000 € ont été consacrés en 2016 pour la coopération transfrontalière.

Action européenne

Membre du partenariat régional, le Département participe activement aux instances de gouvernance et de programmation des fonds européens. 2016 marque le lancement effectif de la programmation 2014/2020 des fonds. Notre collectivité se positionne en tant que porteur de projet (réalisation et valorisation d'itinéraires cyclables structurants) et apporte aide et conseil aux acteurs de territoire à la recherche d'un cofinancement européen.

Le Département gère également directement une partie de l'enveloppe du Fonds Social Européen, qui abonde la politique départementale d'insertion et permet de soutenir des actions d'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du rSa.

En 2016, ont été poursuivies des actions de sensibilisation à l'Europe, en particulier dans le cadre du Mois de l'Europe en mai, mais aussi par le soutien du Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) dont l'action a permis à plus de 5 850 jeunes haut-rhinois de bénéficier d'une initiation au fonctionnement européen depuis 2008.

Enfin, en 2016, les 3 Départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle se sont associés pour déposer une candidature commune au titre du Partenariat Européen pour l'Innovation sur le Vieillissement Actif et en bonne santé. Ils ont été reconnus et labellisés site de référence par les instances européennes. La participation à ce réseau, rassemblant plus de 3 000 acteurs d'horizons différents, permet de valoriser nos pratiques innovantes, de bénéficier d'échanges de bonnes pratiques et de s'intégrer dans des programmes européens de coopération, dans un souci constant d'amélioration du service rendu aux personnes dépendantes et à leur famille.

Le Réseau des acteurs des Territoires de Vie apporte désormais plus d'informations à ses partenaires sur les fonds européens susceptibles d'être mobilisés par les EPCI.

Pour l'ensemble de ces actions, le Département bénéficie du soutien du Bureau Alsace Europe de Bruxelles dont il est l'un des 10 partenaires.

Au final, 47 500 € ont été alloués pour le suivi des politiques européennes.

Coopération internationale

Le partenariat liant le Département au Powiat de Wrocław en Pologne, a été relancé par la conclusion d'un nouveau programme de travail pour la période 2016-2019, approuvé en commun à l'occasion du déplacement d'une délégation française en Pologne au mois de juin 2016.

Le Conseil départemental a également contribué à réaliser une retenue d'eau, dans le cadre des actions menées avec le Cercle de Yanfolila au Mali, permettant à la population locale d'étendre les zones et les périodes de culture.



Opération de gestion des déchets au Burkina Faso

Une aide et des formations spécifiques ont été proposées à de jeunes agriculteurs pour lutter contre la désertification rurale. Des formations en gestion et en informatique ont également été réalisées pour les élèves du Cercle et les agents.

Au Burkina Faso, une opération de grande envergure de gestion des déchets a été menée avec l'association Burkinasara à Kombissiri. Elle comporte la mise en place d'un système de collecte, de tri, une décharge et des opérations de sensibilisation à destination du grand public et des enfants (70 000 habitants concernés).

En 2016, 54 500 € ont été affectés à la coopération internationale.

Promotion du bilinguisme

Pour des raisons à la fois culturelles et économiques, la promotion du bilinguisme est fortement soutenue par le Conseil départemental du Haut-Rhin. L'objectif prioritaire du Département est de permettre l'accès à l'enseignement de la langue régionale (allemand et/ou alsacien) pour tous les élèves dès l'entrée en maternelle et de promouvoir les nombreuses possibilités d'emplois transfrontaliers.

Les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont souhaité faire converger leur politique en matière linguistique. Cette démarche aura permis une nette avancée notamment dans les dossiers de demandes d'ouverture de nouveaux sites (primaire et secondaire) et de soutien aux établissements et associations privés des deux départements.

La convention cadre couvrant la période 2015-2030, ainsi que les conventions opérationnelles 2015-2018 signées avec l'Éducation nationale et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA), sont en phase de mise en œuvre et doivent permettre de poursuivre les objectifs ambitieux que se sont fixés les signataires : 50 % d'enfants scolarisés en cursus bilingue paritaire à l'horizon 2030 ; tout le territoire du département couvert par une offre bilingue de proximité ; au moins 25 % d'élèves poursuivant le cursus bilingue à l'entrée en 6^{ème} au collège.

La participation du Département d'un montant de 1 M€ par an au fonds de concours « Langue et Culture Régionales », géré par l'Éducation nationale, permet de soutenir l'apprentissage de la langue régionale dans le primaire et dans le secondaire. Il s'agit notamment d'accompagner, aux côtés de tous les partenaires concernés, l'attractivité du métier de professeur des écoles pour la voie bilingue et de développer une véritable animation des territoires.

Le Conseil départemental a également poursuivi son soutien aux activités scolaires, au monde associatif et aux collectivités locales en subventionnant des actions en faveur de la pratique de la langue régionale (animations théâtrales, forum annuel Bilingo de Guebwiller, stages de découvertes d'entreprises allemandes pour les collégiens ...).



- 1,8 M€** consacrés au développement de la langue régionale
- 191 écoles** maternelles et élémentaires (1/3 du département)
- 13 500 élèves** du primaire (soit 18 % des élèves)
- 38 collèges** du département (33 publics et 5 privés)
- 2 200 collégiens** (soit 6 %)

■ Action territorialisée



Centre aquatique de Tagolsheim, inauguré en 2016 et soutenu par le Département

La loi NOTRe a confirmé le rôle majeur du Conseil départemental en tant que garant de la solidarité et de la cohésion territoriales. C'est à ce titre que l'Assemblée départementale a redéfini en automne 2016 son soutien aux territoires en adoptant les grands principes de la solidarité territoriale haut-rhinoise :

- la création d'un Fonds Cantonal d'Investissement (FCI) pour soutenir les projets locaux portés par les partenaires institutionnels et associatifs, qui améliorent la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers ;
- un apport en ingénierie aux territoires à travers ses services et ses satellites (ADAUHR, ADIRA, ADT, ...) ;
- un soutien aux thématiques et grands projets qui croisent les besoins des partenaires et les politiques départementales (label « solidarité territoriale 68 »). À ce titre, une réflexion a été lancée fin 2016 sur la démographie médicale des soins de premier secours dans le Haut-Rhin.

Dans le même temps, 2016 a constitué une année d'exécution des engagements du Département au titre des politiques départementales en cours en faveur des territoires :

- 1 007 072,5 € engagés en soutien de 77 projets structurants inscrits dans les sept Contrats de Territoire de Vie (CTV) de 2^{ème} génération (2014-2019) ;
- 1 482 592 € programmés pour 104 dossiers dans le cadre de l'appel à projets 2016 au titre des Projets d'Intérêt Local (PIL) ;
- 1 005 777 € programmés en faveur de 18 projets et 460 280 € pour 37 postes d'agent de développement dans le cadre de la politique de développement local (dernière année de soutien).

Une réflexion a été lancée au courant de l'année 2016 pour l'élaboration, en collaboration avec le Préfet du Haut-Rhin, du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, qui doit être adopté avant le 31 décembre 2017.



Journée des secrétaires de mairie 2016

La 23^{ème} rencontre d'information à destination des directeurs généraux, des secrétaires de mairie et de structure intercommunale a eu lieu le 13 octobre 2016 à Mulhouse. Elle a réuni 214 participants autour de thématiques d'actualité telles que la viabilité hivernale, l'évolution de l'ADAUHR, le dispositif rSa-bénévolat et la précarité énergétique.

Ainsi, à travers l'ensemble de ces points et du travail transversal et quotidien de coordination et d'animation de l'action territorialisée, le Département entend demeurer le partenaire privilégié en matière de solidarité vers les territoires, un partenaire de proximité qui accompagne les dynamiques locales.

■ Urbanisme et aménagement

Le Conseil départemental, en tant que Personne Publique Associée (PPA) aux documents d'urbanisme, accompagne les communes, intercommunalités et syndicats mixtes dans l'élaboration de leurs documents.

L'année 2016 a été marquée par un accroissement significatif de cet accompagnement, en lien avec la loi ALUR du 26 mars 2014 qui imposait aux communes disposant d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) de prescrire, au plus tard au 31 décembre 2015, la révision de leur document d'urbanisme, d'approuver leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant le 27 mars 2017, et de « grenelliser » leur PLU avant le 1^{er} janvier.

Le Département a ainsi participé en 2016 à 85 réunions en tant que PPA aux documents d'urbanisme, contre 52 en 2015, et émis 162 avis sur des procédures d'urbanisme (contre 140 en 2015).

L'année 2016 a aussi été caractérisée par le démarrage des mesures foncières prévues par les PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) : contribution de 96 000 € environ dans le cadre du PPRT de l'EPM d'Illzach et de 180 000 € pour le PPRT PPC-Cristal à Vieux Thann.

En matière d'aménagement du territoire, le Département reste très impliqué aux côtés des partenaires locaux, dans la poursuite des études relatives à la desserte du futur site du Technoport, ainsi que dans les études d'aménagement du quartier trinational 3Land liées à l'impact du projet sur les déplacements et les transports.

Enfin, le travail de transformation de l'ADAUHR, régie départementale, en Agence technique départementale, mené en 2016, a permis d'aboutir à la création effective de l'ADAUHR-ATD au 1^{er} janvier 2017.



Territoires et infrastructures

Routes, transports et déplacements

Projets routiers



Echangeur de Niederentzen

Avec des travaux démarrés en avril 2014, l'échangeur de Niederentzen entre l'autoroute A35 et la RD18bis a été mis en service le 15 juin 2016. Cette nouvelle liaison routière renforce l'attractivité du territoire. Elle vise notamment à assurer une meilleure accessibilité au Piémont des Vosges à partir de l'autoroute A35 et à desservir directement Rouffach. Le Département a consacré 3,75 M€ à ce nouvel échangeur et 1,5 M€ à l'aménagement de l'entrée Est de Rouffach. Ces montants, augmentés des coûts des études et des autres travaux déjà réalisés, portent le coût total des aménagements en place à 8,5 M€.

Fin 2016, la Direction des Routes et des Transports a réceptionné la dernière tranche du chantier des ponts SNCF à Riedisheim. Après l'ouverture du double giratoire en 2015, c'est le cheminement des piétons et cycles qui s'achève avec la livraison de deux passerelles.

Le Département du Haut-Rhin a ouvert au printemps 2016 une voie verte (piétons et cycles) le long du Rhin, reliant le port Saint-Jean à Bâle et la passerelle des Trois-Pays à Huningue. Cet itinéraire inscrit au schéma départemental des itinéraires cyclables, permet d'assurer une continuité cyclable entre la Suisse, l'Allemagne et la France et de combler ainsi un maillon manquant de l'EuroVélo n°15 (dénommée « Véloroute Rhin ») et de l'EuroVélo n°6 (« Atlantique – Mer Noire »).

Dans la continuité des aménagements d'itinéraire cyclable, la Direction des Routes et des Transports a profité des travaux de réfection et d'élargissement du pont sur La Largue (RD103), réalisés à l'été 2016, pour créer une nouvelle piste de 300 mètres permettant la sécurisation des cyclistes entre Manspach et Dannemarie.

Entretien routier

En 2016, une nouvelle politique de viabilité hivernale a été expérimentée. L'objectif vise à ne plus sur-dimensionner



le service au regard des derniers hivers. Il s'agit ainsi de mettre en place une organisation répondant aux situations rencontrées le plus souvent, tout en restant en capacité de faire face aux situations exceptionnelles.

Les principales mesures nouvelles consistent à réduire la période de traitement des axes à 2 x 2 voies à la plage 3h-23h et à arrêter le déneigement et le salage de 665 km de routes très secondaires tout en maintenant au moins une desserte de chaque commune dans de bonnes conditions.

Les modalités d'intervention des équipes ont été adaptées aux nouveaux niveaux de service. Cela a conduit à une réorganisation complète des circuits et à une réinternalisation des prestations.



Transports réguliers et scolaires

Pour la gestion du réseau des lignes régulières de voyageurs, les transports spéciaux scolaires et le transport des élèves handicapés, le Conseil départemental a voté en 2016 un budget de 33,8 M€. La loi du 7 août 2015 ayant décidé le transfert à la Région de la compétence des transports, l'activité 2016 a été principalement orientée vers la préparation de ce transfert de compétence. Elle a été précédée par un programme d'économies sur le réseau des transports départementaux (suppression des

horaires les moins fréquentés sur les lignes régulières, réduction du taux de participation aux transports scolaires des regroupements pédagogiques...).

Un nouveau règlement des transports scolaires a également été voté par le Département en mars 2016. Il précise les règles de création, de modification et de fonctionnement des services, le droit au transport des élèves ainsi que les modalités d'attribution des aides aux familles. Il a été complété par un règlement intérieur des lignes régulières du Haut-Rhin.

En 2016, la Direction s'est lancée à titre expérimental dans la communication via les réseaux sociaux, notamment à travers la page Facebook du Département : environ 160 posts ont été publiés avec une audience de 1 000 à 4 000 vues en moyenne et des seuils de 20 000 vues atteints plusieurs fois lors des épisodes neigeux. Cette communication vient compléter le site Internet inforoute68.fr.

■ Grands équipements et infrastructures de communication

Projet Très Haut Débit

En 2016, le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire alsacien est entré en phase opérationnelle. Après la désignation du concessionnaire de service public (Rosace) en décembre 2015, l'année 2016 a été consacrée aux études de conception-réalisation du schéma d'ordonnancement et de déploiement du futur réseau de fibre optique appelé à être mis en œuvre sur le Réseau d'Initiative Publique (RIP) alsacien. Le premier RIP de France, d'un coût de 450 M€, sera déployé dans 700 communes et atteindra 370 000 foyers (51 % de la population alsacienne).

8 000 kilomètres de fibres seront ainsi déployés, ce qui induira entre 200 et 250 emplois directs et indirects, un dispositif de formation spécifique représentant près de 5 000 heures de formation par an et un engagement d'affecter 15 % des heures de travail à du personnel en insertion. Cette démarche répond à un double impératif d'aménagement du territoire et de développement économique afin de raccorder chaque usager ou entreprise à la fibre optique, garantissant ainsi un débit symétrique à Internet d'au moins 100 mégabits/seconde.

D'une manière générale, les communes les moins bien couvertes actuellement (55 dans le Haut-Rhin) par l'internet (débit ADSL moyen inférieur à 2Mbit/s pour plus de 50 % des prises téléphoniques) seront raccordées en priorité. La première commune impactée sera Eguisheim.

Infrastructures de transport



Le Département se réjouit des très bons résultats de la plateforme aéroportuaire de l'EuroAirport, qui, une fois de plus, établit un nouveau record de trafic en 2016 avec 7,3 millions de passagers (+ 4 % par rapport à 2015, soit 200 000 passagers de plus). La signature d'un accord fiscal sur le statut de l'EuroAirport a été confirmée officiellement le 2 novembre 2016. Enfin, les études préalables à l'enquête publique au raccordement ferroviaire de l'EuroAirport se poursuivent en vue d'une déclaration d'utilité publique à l'horizon 2020.

S'agissant des autres plateformes aéroportuaires et notamment celles de Colmar-Houssen et de Mulhouse-Habsheim, une baisse des mouvements est constatée notamment sur l'aérodrome de Colmar-Houssen (-14,6 % en 2016) en raison des travaux de réfection de pistes et de la diminution des vols étrangers et français liée aux contraintes administratives Vigipirate.

Dans le domaine ferroviaire, la mise en service commerciale partielle le 3 juillet et totale le 11 décembre 2016 de la 2^{ème} phase de la LGV Est (tronçon Baudrecourt-Vendenheim), représentant 106 km, accélère les liaisons de l'Alsace en plein cœur de l'Europe.

L'année 2016 a été également marquée par le lancement du prolongement de la ligne n°3 du tramway de Bâle jusqu'à la gare de Saint-Louis, dont la mise en service est programmée début décembre 2017.

Pour ce qui relève de l'activité portuaire, la création du Syndicat Mixte pour la gestion des Ports du Sud Alsace a été l'élément le plus marquant de l'année 2016. Cette nouvelle gouvernance vise à sécuriser l'avenir des sites de Ottmarsheim-Huningue et de l'Île Napoléon.

■ Environnement et cadre de vie

Préserver nos ressources en eau



Le Département apporte un appui technique aux collectivités dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de la gestion des stations d'épuration (SATESE) et de l'assainissement non collectif (SATANC). Par ailleurs, le Département soutient des opérations en matière d'eau et d'assainissement. En 2016, 22 nouvelles opérations ont été aidées dans le cadre du fonds de Solidarité Urbain-Rural (SUR) pour un montant de 740 000€. Un avenant au contrat cadre pluriannuel a été négocié et signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur la période 2017/2018, prévoyant notamment des aides majorées pour atteindre 80% en zone prioritaire.

Aménager nos rivières dans le respect de leur écosystème

Le Département contribue à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau par le biais d'études et de travaux. L'Ill et ses affluents du Sundgau ont fait l'objet de propositions d'actions concrètes en 2016, tandis que l'inventaire des ouvrages a été finalisé sur la Thur.

70 nouvelles opérations de travaux ont été programmées sur les rivières haut-rhinoises, pour un montant de 2,5 M€, dans le cadre du programme d'aménagement des rivières. Plus de 160 chantiers d'aménagement de rivières ont été menés au courant de l'année 2016 pour un montant de travaux de 2,9 M€.

L'entretien régulier du réseau hydrographique du Haut-Rhin et du Canal du Rhône au Rhin déclassé est réalisé, en partie, avec les moyens du Parc d'Intervention en Matériel (plus de 9 000 heures en 2016 pour 80 chantiers différents).

Les 10 barrages départementaux situés dans le massif vosgien ont contribué à l'écrêtement des crues et au soutien d'étiage des cours d'eau qui irriguent les vallées de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Fecht. 49 550 000 m³ d'eau ont été restitués aux rivières durant l'année 2016, atténuant les effets du très fort déficit pluviométrique annuel.

Le 2 décembre 2016, le Conseil départemental a approuvé la création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ill (SyMBI), futur Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de l'Ill, qui pérenniserait l'action structurante du Département pour l'aménagement des rivières et la gestion des barrages. Les syndicats de rivières ont entamé leur transformation en Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE).

Protéger notre environnement



Carrière de Westhalten

Une nouvelle zone de préemption «Espaces Naturels Sensibles» (ENS) a été mise en place à Rixheim, portant leur nombre à 25 pour 4 152 ha. Des discussions avec d'autres communes ont également été lancées et devraient aboutir en 2017. Par ailleurs, des conseils et des expertises en matière de prise en compte de l'environnement ont été délivrés dans divers projets tant départementaux que communaux ou intercommunaux.

En matière de valorisation du patrimoine arboré, près de 4 000 arbres et arbustes ont été plantés avec les communes et les syndicats de rivières.

L'appui aux syndicats mixtes tels que la Brigade Verte et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a été maintenu à hauteur des années précédentes autour de 1,6 M€, les aides aux associations de protection de la nature connaissant une diminution moyenne de 30 % mais avec un maintien des divers partenariats établis. En 2016, la mise à jour de l'Inventaire Départemental des Zones Humides Remarquables, datant de 1996 et étendu aux zones humides ordinaires, s'est poursuivie (recensement de 600 ha de zones humides et de près de 3 500 données sur la flore dans le bassin versant de la Fecht jusqu'à la confluence avec la Weiss).

51 000 batraciens ont été sauvés en 2016 grâce aux dispositifs mis en place le long de 20 km de routes départementales avec la mobilisation de la Brigade Verte et des bénévoles. L'année 2016 est marquée par l'installation du moustique-tigre, laquelle a entraîné le classement du Haut-Rhin en niveau I du plan de lutte contre le chikungunya et la dengue, induisant un fort accroissement des actions de lutte contre le vecteur et des dépenses afférentes.

Dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, près de 90 000 journées d'animation ont été réalisées en 2016, notamment avec le public scolaire. Le Département a consacré 760 000 € au fonctionnement de ces associations.

Le Département a poursuivi son partenariat environnemental avec 345 communes dans le cadre du GERPLAN, plus de 1000 actions ayant déjà été réalisées depuis 2000.

Promouvoir la valorisation des déchets

La loi NOTRe du 7 août 2015 a transféré la compétence de planification de la gestion des déchets aux Régions. Le Conseil départemental du Haut-Rhin a, en 2016, finalisé l'élaboration du Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux, qui fixe des objectifs de valorisation et prévoit les équipements nécessaires, à 6 et 12 ans.

La mise en place de la collecte de biodéchets, impulsée par le Département, concerne en 2016 près de 338 000 Haut-Rhinois qui ont collecté, dans la poubelle dédiée aux biodéchets, jusqu'à 75 kg/habitant/an.

Le Conseil départemental est signataire, avec l'ADEME, d'un plan départemental de prévention des déchets et l'année 2016 a été dédiée à la poursuite du programme d'actions centré sur le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets de jardin, en lien notamment avec la fédération des boulangers et les collèges haut-rhinois.



Borne de tri «customisée»
au collège de Thann

Assurer la veille sanitaire



En 2016, les diagnostics effectués par le Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD) sur 57 espèces animales (de l'abeille au bovin) ont mis en œuvre 230 autopsies, 50 prélèvements pour recherche de rage (tous négatifs), environ 650 analyses bactériologiques, 1 100 examens parasitologiques, 27 000 paramètres en sérologie et 600 analyses de biologie moléculaire.

Dans le domaine alimentaire, le LVD a réalisé la recherche de radionucléides artificiels (radio-césiums) dans 345 échantillons. 200 miels ont fait l'objet d'analyses qualitatives (soit près de 1 000 paramètres).

Les menaces sanitaires de 2015 (fièvre catarrhale ovine et grippe aviaire) ont fait l'objet d'une épidémiologie mais n'ont pas encore atteint notre département, qui reste toutefois exposé du fait du rapprochement des zones atteintes. Le virus Usutu (flavivirus voisin du virus West Nile, mais beaucoup moins pathogène pour l'homme), identifié en 2015 sur des merles, est réapparu à l'été 2016 sur la même espèce et au même endroit.





Solidarité

■ Action sociale de proximité

Dans un contexte socio-économique globalement toujours marqué par une prégnance de la précarité, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est un enjeu quotidien pour les travailleurs sociaux du Département, incitant la collectivité à élaborer des solutions innovantes afin de répondre au mieux aux besoins des usagers. L'accompagnement des familles et des individus, dans une logique de « juste droit », reste ainsi une mission prioritaire du Département, fondée sur une exigence de transversalité, un partenariat nourri et construit, et une proximité territoriale avec les habitants.

C'est dans cet esprit que les quelque 340 professionnels de la Direction de l'Action Sociale de Proximité (DASP), en lien particulièrement étroit avec l'ensemble de leurs collègues de la solidarité, ont œuvré en 2016, autant au titre de l'action sociale généraliste que spécialisée dans les domaines de l'insertion sociale, l'accès et le maintien dans le logement, ou encore l'enfance en danger. Agents d'accueil, secrétaires et assistantes, assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs à la parentalité, sont ainsi pleinement mobilisés au sein de 34 centres médico-sociaux et 14 lieux de permanence, pour proposer un accueil et un accompagnement aux Haut-Rhinois rencontrant des difficultés sociales dans leur quotidien. Leur objectif : favoriser l'autonomie de ces personnes en s'appuyant sur leurs ressources individuelles.

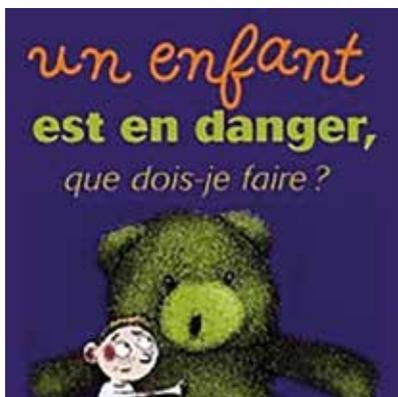
En 2015, la DASP s'était engagée dans une démarche de consolidation en déployant une nouvelle organisation territoriale. Cette démarche se poursuit désormais, notamment par une relecture des modalités d'intervention afin de favoriser la prise en compte globale des situations à travers des articulations renforcées avec les autres directions de la solidarité.

Ce nouveau mouvement, entamé en 2016, doit ainsi permettre de renforcer l'efficacité et la cohérence des interventions sociales et médico-sociales de la collectivité au profit des Haut-Rhinois.

En 2016, 77 278 accueils physiques ont été réalisés. Les espaces solidarité ont par ailleurs réceptionné 193 353 appels téléphoniques.

■ Enfance, santé et insertion

Aide Sociale à l'Enfance



L'année 2016 aura été ponctuée par de nombreuses réflexions visant à adapter les dispositifs de protection de l'enfance à la réalité des situations relevant de nos compétences et aux besoins des familles. Les orientations de la loi de 2007 et de la loi de 2016, s'agissant de l'implication des parents à la prise en charge éducative de leurs enfants, se traduisent notamment par une volonté de développer des mesures permettant de conjuguer l'impératif de protection et le respect de l'autorité parentale. Un cahier des charges a été rédigé pour développer de manière significative l'accompagnement à domicile via des Services d'Accompagnement Éducatif à Domicile Renforcé (SAEDR). Ces orientations sont souhaitées par l'ensemble des partenaires associés.

Pour autant, il convient de signaler l'afflux, en très nette augmentation, des Mineurs Non Accompagnés dans les dispositifs de protection de l'enfance qui comptent plus de 1 600 jeunes confiés. Ces mineurs, issus principalement du continent africain et de l'Europe de l'Est, relèvent de la protection de l'enfance dès lors que leur minorité est confirmée. Le Département assume sa responsabilité et a notamment validé la création de 81 places dédiées à ces accueils dans le cadre d'une procédure concurrentielle d'appel à projets.

Plus globalement, en 2016, 3 512 mineurs ont été concernés par une information préoccupante, 1 439 signalements concernant 1 344 mineurs ont été portés à la connaissance des parquets haut-rhinois, dont 1 287 transmis par la CRIPS et 139 transmissions directes par les partenaires, et 2 371 mineurs ont été concernés par une mesure de placement au cours de l'année.

Enfin, le Conseil Scientifique de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance a validé la qualité des travaux engagés par notre collectivité dans le cadre d'une étude sociologique sur le devenir des enfants confiés à la responsabilité de l'ASE. Le rendu définitif est prévu à l'automne 2017.

Cité de l'Enfance

Maison d'enfants à caractère social, non personnalisée et rattachée au Département du Haut Rhin, la Cité de l'Enfance disposait en 2016 d'une capacité d'accueil de 75 places réparties en 60 places d'internat et 15 places de placement familial. Le taux d'occupation, toutes places confondues, était de 114 %, correspondant à 31 131 journées d'accueil réalisées. Ces chiffres sont en augmentation au regard de 2015.

Durant l'année 2016, 60 nouveaux accueils ont été réalisés, dont la majeure partie demeure judiciaire, soit 52 pour seulement 8 accueils administratifs. La tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 16 ans (avec 17 accueils) puis celles des 6-9 ans et des 13-15 ans à hauteur de 16 admissions chacune. Les motifs d'admission les plus récurrents sont les carences éducatives ou l'empêchement d'un parent pour cause de maladie, d'hospitalisation ou d'incarcération.

Au cours de l'année 2016, 61 enfants ont quitté l'établissement, parmi eux 32 sont retournés chez leurs parents et 14 ont été orientés dans une autre structure sociale plus adaptée à leurs besoins. La durée moyenne de séjour des enfants sortants est d'un an et 5 mois au sein de la Cité de l'Enfance.

Le budget de la Cité de l'Enfance pour l'année 2016 était de 3 985 633 €.

Maison des Adolescents (MDA 68)

Porté par le Conseil départemental du Haut-Rhin et le Centre Hospitalier de Rouffach, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA68) est un lieu d'écoute, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement et de soins à l'attention des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et de leurs familles. Il s'adresse également aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

L'année 2016 a été marquée par une nouvelle collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin devenue membre du GIP. Une convention a également été signée avec l'école de la 2^e chance pour faciliter l'accès à la santé au profit de ce public en difficulté.

Concernant les suivis psychologiques individuels proposés aux adolescents, la prise en charge via les Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC) a été renforcée par des moyens supplémentaires et la formation de l'ensemble du personnel de la MDA68. Ces thérapies sont de courte durée et correspondent à beaucoup de problématiques rencontrées. De nouveaux ateliers collectifs ont également vu le jour, notamment avec l'école du cirque Zavatta de Mulhouse pour travailler l'estime de soi. Une action avec les collègues m2A situés en quartiers prioritaires de la ville a également été initiée par l'animation de temps d'échanges au sein des classes autour du bien-vivre ensemble.

Le développement des antennes à Sainte-Marie-aux-Mines et à Colmar se poursuit par ailleurs avec une demande forte sur Colmar mesurée au regard du délai d'attente pour un premier rendez-vous (29 jours contre 12 à Mulhouse).

En 2016, la MDA68 a accompagné 1 884 jeunes (+ 11,6 % par rapport à 2015). La moyenne d'âge se situe autour de 14,8 ans. La répartition filles/garçons est sensiblement identique. Chaque mois, elle accueille en moyenne 544 personnes dont 336 adolescents et 208 parents. Les usagers de la m2A représentent 55,7 % de la file active (1 050 jeunes). Les équipes ont réalisé 5 689 entretiens et consultations (+ 10,7 %). 342 professionnels extérieurs ont bénéficié des prestations de formation réalisées par la MDA68.

Il est à noter que l'ensemble des indicateurs mesurant l'activité de la MDA68 a évolué favorablement en 2016.

Protection Maternelle et Infantile



Depuis plus de 70 ans, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département du Haut Rhin agit pour les familles, la périnatalité, l'enfant de 0 à 6 ans et la promotion de la santé.

L'année 2016 a été marquée, grâce à l'accompagnement d'un cabinet d'audit, par la réflexion sur la rationalisation de l'organisation et par la définition d'objectifs prioritaires tenant compte de la pénurie médicale.

En matière de planification familiale, les Centres de Planification et d'Education Familiale du Haut-

Rhin, en lien avec le réseau « Questions d'amour », ont réalisé 7 900 actes de consultation, d'information et d'entretien individuel sur les prises de risque, la grossesse, la contraception et l'IVG. 15 000 Haut-Rhinois, dont 13 407 jeunes, ont été rencontrés dans les classes de 3^{ème} des collèges. Le champ périnatal a poursuivi sa dynamique en permettant l'accueil des nouveaux-nés dans les meilleures conditions de vie et d'environnement par des actions auprès des futurs parents. C'est ainsi que 11 % des femmes enceintes ont été rencontrées par les sages-femmes de PMI.

La même dynamique a nourri les missions de santé de l'enfant et de soutien à la parentalité. Près de 22 % des enfants du Haut-Rhin de 0 à 2 ans ont ainsi été suivis dans les 44 points de consultation médicale et de puériculture. Dans le même temps, les évaluations de mineurs en danger auront largement été développées sur les territoires.

Enfin, le service de PMI s'est attaché à maintenir la qualité de l'accueil familial et collectif des enfants en dehors de leur famille. Pour l'accueil individuel, une cellule spécifique au sein de la PMI a en charge l'agrément, le suivi et le contrôle des 4 570 assistants maternels et des 293 assistants familiaux répartis sur l'ensemble du département. S'agissant de l'accueil collectif dans les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, 134 visites d'établissements (dont 74 contrôles) ont été réalisées. Un soutien particulier a été mené auprès de porteurs de nouveaux projets.

De façon volontariste, le service de PMI a assuré la poursuite de plusieurs missions de promotion de la santé publique. Cette politique a été particulièrement dynamique en termes de lutte contre la tuberculose (688 sujets contacts dépistés pour 37 cas de tuberculose dépistés) et de couverture vaccinale pédiatrique.

Enfin, le soutien financier des associations haut-rhinoises de lutte contre les cancers du sein, du colon et du col de l'utérus s'est poursuivi.

Insertion et développement local

Les différents volets de la politique d'insertion sont fortement mis en exergue en 2016.

S'agissant de l'insertion des jeunes, face aux risques croissants de précarisation et de vulnérabilité, le Département du Haut-Rhin a mené une politique active en direction de la jeunesse, notamment en articulant des dispositifs d'accompagnement et d'aide : la prévention spécialisée (1,9 M€ et 36 professionnels éducatifs) avec notamment l'aboutissement d'un audit visant à évaluer cette politique ; le Fonds d'Aide aux Jeunes -FAJ- (0,38 M€, plus de 600 jeunes en difficulté aidés) ; le renforcement du travail transversal interservices et partenarial avec les acteurs œuvrant auprès des jeunes.

Concernant l'insertion des adultes, sous l'effet combiné des différents leviers mis en œuvre par le Département et d'une conjoncture économique légèrement plus favorable, le nombre de foyers allocataires du rSa a baissé, pour atteindre 18 471 en décembre, soit une baisse de 8,6 % sur 12 mois.

L'année 2016 a en effet été mise à profit pour innover et mettre en œuvre un plan d'actions stratégique basé notamment sur l'accès au juste droit des bénéficiaires du rSa, le contrôle de toute la chaîne d'instruction et de versement de l'allocation rSa (2 300 dossiers non conformes et une économie de plus de 3,7 M€) et l'élaboration du nouveau dispositif « rSa et bénévolat ». Pour la création de ce dispositif, une démarche participative impliquant 140 partenaires du territoire ainsi que 150 bénéficiaires du rSa a été menée. Des groupes de travail se sont ainsi réunis sur le parcours d'insertion, le public concerné, les offres de bénévolat, les aspects juridiques, le sens et les valeurs.

Grâce à cette dynamique, un dispositif a été construit visant à mobiliser tous les leviers d'action créant ainsi un cercle vertueux favorisant la socialisation, l'estime de soi, l'acquisition ou la réactivation de compétences.

En 2016, le Département a maintenu son effort en faveur de la politique départementale d'insertion qui a bénéficié de près de 10 M€. 10 500 bénéficiaires ont été accompagnés par 60 structures subventionnées et 85 actions. Le taux de sorties réussies a été de 40,6 %.

La mobilisation et la gestion du Fonds Social Européen a permis une recette annuelle moyenne de 800 000 € sur les 5,2 M€ de crédits d'insertion. Les contrats aidés, vecteurs de retour à l'emploi, ont bénéficié d'un soutien de 4,3 M€



■ Autonomie

Personnes âgées



En 2016, le Département s'est mobilisé pour mettre en œuvre la nouvelle loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement qui a amélioré les aides individuelles, initié une nouvelle politique de prévention de la perte d'autonomie et créé une nouvelle instance consultative, le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

L'ensemble des droits des 7 000 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ont été mis à jour et 1 573 personnes, identifiées comme nécessitant de l'aide supplémentaire, ont été contactées individuellement pour leur permettre

de réviser leur plan d'aide. Tous les droits à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie de près de 600 résidents des accueils de jour ont également été revus.

La nouvelle Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a été installée et un premier programme de prévention a pu être adopté, portant sur le soutien financier à 23 actions de prévention (prévention des chutes, bien vieillir, exercice physique adapté...) portées par 11 opérateurs et un forfait autonomie de 200 € à la place pour 25 résidences autonomie qui pourront ainsi proposer de nouvelles activités à leurs résidents.

Le CODERPA est resté très actif et a analysé, dans le cadre de 8 ateliers, plus de 26 supports de communication, utilisés quotidiennement par le Département dans ses relations avec le public, afin de les rendre plus compréhensibles par tous. Notre démarche d'amélioration continue de nos missions quotidiennes d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement du public âgé s'applique désormais sur l'ensemble du territoire, avec l'installation de la 5^{ème} MAIA Thur Doller à Cernay en mai 2016.

737 personnes fortement dépendantes ont ainsi pu bénéficier de cette offre spécifique pour faciliter leur vie à domicile, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2015.

Par ailleurs, 467 dossiers ont été traités en commission pour l'aide à l'hébergement en établissements. S'y rajoutent 1 002 enquêtes d'obligation alimentaire et 119 dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissements.

Le Département du Haut-Rhin, avec celui de la Moselle et du Bas-Rhin, a été reconnu par la Commission Européenne « territoire innovant pour les séniors » (trophée remis le 7 décembre 2016 à Bruxelles).

Personnes en situation de handicap

En 2016, le Département a été retenu parmi 23 autres pour initier avec ses partenaires la démarche plus globale de « réponse accompagnée pour tous », qui consiste à promouvoir un accompagnement personnalisé pour toutes les personnes handicapées qui le nécessitent. Il s'agit d'une démarche de conduite de changement accompagnée au plan national. Ce projet est l'occasion de valoriser toutes les actions déjà engagées et de progresser dans de nouvelles directions. Par ailleurs, près de 500 personnes ont été accompagnées dans leur démarche d'achat d'aides techniques et d'aménagement de leur logement.

En termes de soutien à domicile, 873 personnes ont bénéficié de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), 499 ont été aidées pour effectuer le ménage ou pour les courses et les repas, et 2 940 personnes en situation de handicap ont bénéficié de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

2 419 personnes ont disposé de l'aide sociale en établissement (EHPAD, foyers, accueil familial, accueil de jour) et 733 dossiers ont été traités en commission pour l'aide à l'hébergement en établissement.

En 2016, notre programme ambitieux de création de places est arrivé à son terme, avec l'ouverture du foyer d'Orbey (27 places d'hébergement permanent et 1 place d'hébergement temporaire).

■ Études, finances et appuis de la solidarité

Coordination budgétaire

L'unité a assuré la coordination des différentes politiques de la solidarité pour un montant total de 370,5 M€ , soit près de 60 % des dépenses totales de fonctionnement du Département, dont :

- 2,6 M€ pour la santé et la protection maternelle et infantile,
- 81,3 M€ pour l'enfance et la famille,
- 110,4 M€ pour l'insertion,
- 76,7 M€ pour les personnes âgées,
- 98,9 M€ pour les personnes en situation de handicap,
- 0,6 M€ pour des dépenses communes à la solidarité.

Tarification des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département s'est attaché à fixer les budgets et les tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence tarifaire du Président du Conseil départemental.

Cette mission a concerné 120 gestionnaires et environ 200 budgets pour les différentes activités relevant des politiques sociales confiées au Département : personnes âgées, personnes en situation de handicap et aide sociale à l'enfance.

La tarification contrôlée induit un volume de dépenses de 194,3 M€ au niveau du budget de fonctionnement départemental, soit plus de la moitié des dépenses sociales du Département.

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre d'une convergence tarifaire pour les établissements dépassant de plus de 10 % les coûts moyens départementaux pour l'hébergement et la dépendance, dans un souci d'allocation équitable des ressources. Cette politique de maîtrise des dépenses a concerné 28 établissements et services.

Par ailleurs, le Département a accordé un montant de 358 000€ au titre de trois opérations architecturales dans le cadre de sa politique facultative d'aide à l'investissement pour les EHPAD (rénovation de 18 chambres au Groupe Hospitalier du Centre Alsace à Colmar, création de 12 places pour l'accueil de jour APAMAD de Riedisheim, extension de 4 places dans le cadre de la création d'une Unité de Vie Protégée à l'EHPAD Jean Dollfus de Mulhouse).



EHPAD de Bergheim

En parallèle, il a apporté un soutien technique aux établissements sociaux et médico-sociaux en matière de projets architecturaux sur les trois champs d'action sociale. Ainsi, le service de la Tarification des Etablissements a accompagné 27 établissements en 2016 dans leur réflexion relative à des opérations de reconstruction ou de restructuration, en lien avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique, la Direction de l'Autonomie et le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Observatoire Haut-Rhinois de l'Action Sociale (OHRAS)

Au cours de l'année 2016, l'Observatoire Haut-Rhinois de l'Action Sociale s'est attaché à finaliser des indicateurs d'action sociale afin de pouvoir disposer dans les différents domaines de la solidarité d'une lecture comparative avec ceux des Départements du Bas-Rhin et de la Moselle, ainsi que la médiane nationale et les valeurs minimales et maximales des départements de France métropolitaine.

L'Observatoire a également été mobilisé sur plusieurs travaux de benchmarking interdépartemental, tout en continuant d'accompagner les directions de la solidarité (tableau de bord annuel, réalisation d'études récurrentes, création de cartes...).

Les missions de l'Observatoire Haut-Rhinois de l'Action Sociale ont été intégrées à compter de septembre 2016 au sein de l'Observatoire départemental rattaché à la Direction Générale des Services, permettant ainsi de renforcer l'efficacité et la cohérence des interventions de la collectivité au profit des Haut-Rhinois.

■ Habitat et solidarités

En 2016, le Département du Haut-Rhin a consacré 4 923 789 € à sa politique départementale de l'habitat, dont 4 345 289 € en investissement et 578 500 € en fonctionnement.

Dans un contexte de plus en plus contraint, il a choisi de mettre fin à la délégation des aides à la pierre fin 2017 et d'engager une réflexion sur une politique d'aide à la résorption de la précarité énergétique.

Dans cette attente, il a maintenu ses aides à la réhabilitation thermique des logements sociaux pour soutenir les ménages les plus modestes dans la maîtrise de leurs charges. A ce titre, il a consacré 1 272 650 € pour aider les bailleurs sociaux dans leurs opérations de réhabilitation thermique de 441 logements sociaux.



Aménagement d'un espace sanitaire pour PMR dans la chambre d'un propriétaire occupant

Ces derniers ont également bénéficié de financements pour la production de 264 nouveaux logements du parc HLM dont 187 sont situés dans des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU. Les bailleurs sont, de plus, soutenus financièrement dans leur démarche de diagnostic des logements de leur parc adaptés ou facilement adaptables aux situations de mobilité réduite.

Les efforts du Département ont également porté sur l'aide à 236 propriétaires occupants ou bailleurs très modestes, soit pour la rénovation, soit pour l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie.

A travers un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés de Haute-Alsace (POPAC) et avec l'appui de l'ADIL68, il soutient 9 copropriétés totalisant 1 135 logements et suit de façon plus légère 23 autres, afin de les aider à se réorganiser pour résoudre leurs difficultés.

Réhabilitation d'un immeuble insalubre en 2 logements à loyer maîtrisé à Rouffach



Avant travaux



Après travaux



Éducation, culture et sport

■ Éducation et jeunesse

Afin d'offrir des conditions optimales de réussite scolaire à ses collégiens, le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche concertée avec ses partenaires pour adapter aux enjeux actuels sa politique en faveur des collèges. La nouvelle politique éducative doit permettre de renforcer les échanges entre la collectivité et les établissements de manière à être plus lisible et réactif dans nos actions.

Dans ce cadre, plusieurs chantiers ont été engagés en 2016 et se concrétiseront en 2017 :

- le travail engagé sur l'adaptation de la carte scolaire, à travers une étude de l'ADAUHR sur l'évolution des territoires, avec comme priorité le secteur de Mulhouse-Agglomération,
- l'écriture d'un nouveau Livre Blanc pour l'entretien et la modernisation des collèges publics,
- la définition d'une politique d'équipement numérique en vue d'offrir à chaque collégien les mêmes conditions numériques d'apprentissage,
- l'élaboration d'un bilan social et opérationnel des agents techniques des collèges (ATC), socle essentiel pour définir un référentiel de niveau de service et assurer un accueil de qualité de l'ensemble de la communauté éducative,
- le développement du partenariat avec l'Education nationale (Inspection d'Académie, principaux et gestionnaires des collèges) afin d'aborder des sujets communs et trouver des solutions partagées,
- le développement de la dématérialisation des échanges de données entre les collèges et le Département.

L'année 2016 a été marquée aussi par la poursuite de nos interventions dans différents domaines relatifs aux actions éducatives et à l'éducation populaire :

- en matière de nutrition et d'approvisionnement des collèges à travers les circuits courts,
- en faveur de la jeunesse et de la vie scolaire, notamment à travers le soutien aux classes de découverte réalisées par les collèges et écoles du Département dans des centres haut-rhinois (environ 6 670 élèves de 300 classes), aux fédérations d'associations et associations d'éducation populaire à rayonnement départemental.



- 57** collèges publics et 12 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat
- 29 721** collégiens dans le public et 6 826 dans le privé
- 16,17 M€** pour les charges de personnels ATC
- 8,6 M€** pour les travaux de bâtiment (restructurations, gros entretien, maintenance)
- 0,50 M€** pour l'informatique (dont la poursuite du déploiement des tablettes dans les 3 collèges préfigurateurs dans le cadre du grand plan numérique au sein de l'éducation : Capitaine Dreyfus à Rixheim, Saint-Exupéry à Mulhouse, et Berlioz à Colmar)
- 14,7 M€** pour le fonctionnement
- 0,32 M€** pour la jeunesse et la vie scolaire

Culture et patrimoine

Développement culturel



Audition des écoles centres aux Dominicains

En 2016, le Conseil départemental a commencé à décliner les préconisations de l'évaluation 2015 de la politique culturelle, à savoir se recentrer sur les publics relevant de son champ d'action, les collégiens et les publics éloignés de la culture. Ses nouvelles orientations se traduisent aussi par des collaborations renforcées avec le Bas-Rhin, en particulier sur le dispositif « Collège au cinéma », en harmonisant les modalités d'intervention.

Le Conseil départemental est resté fortement engagé en faveur de toutes les pratiques culturelles et de la diversité de la création, ceci au plus proche

des territoires, mobilisant ainsi un crédit de 4 021 580 €. Propriété du Département, les Dominicains, labellisés Centre Culturel de Rencontre, ont contribué à cette dynamique par sa programmation et son action culturelle.

Le Département a aussi soutenu financièrement et par l'ingénierie de nombreux opérateurs culturels tels que des lieux de diffusion, des associations ou des collectivités engagées dans des démarches innovantes notamment dans le domaine de la médiation.

En s'emparant de manière volontariste du Schéma des Enseignements Artistiques, le Département continue d'accompagner le développement des pratiques amateurs musicales, chorégraphiques et théâtrales avec l'aide de trois grands partenaires : le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture, Mission Voix Alsace et la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace.

Médiathèque Départementale



Médiathèque départementale du Sundgau

Développer la lecture publique et offrir aux Haut-Rhinois un accès à des collections diversifiées dans les 82 bibliothèques du réseau et les 6 bibliobus qui sillonnent 194 communes, complétées par des actions culturelles pour favoriser le lien social, font partie des principales missions portées par la Médiathèque départementale.

Dynamiser le réseau en proposant aux bibliothèques ses conseils, son expertise et son programme de formation, voilà également une priorité de la Médiathèque départementale. Au total, 1 221 bibliothécaires ou animateurs,

professionnels ou bénévoles, ont bénéficié d'un accompagnement en ingénierie ou de stages de formation.

L'année 2016 a été marquée par l'ouverture de la Médiathèque départementale du Sundgau à Altkirch, équipement de nouvelle génération doté d'une collection de 26 000 documents variés mais aussi d'espaces conviviaux, multimédia et culturels. Plus de 2 600 usagers sont déjà inscrits et 70 000 prêts ont été réalisés.

Au total, le Département a consacré en 2016 un budget de 528 148 € à son action en faveur de la lecture publique et des pratiques culturelles, au plus près des territoires et de leurs habitants.

Archives, mémoire et patrimoine

Concernant les Archives départementales, la réfection complète des toits plats du site a été entreprise en 2016 afin de sécuriser les fonds déposés. Une réflexion a par ailleurs été lancée sur l'extension des archives afin de pouvoir accueillir davantage de documents et de les rendre encore plus accessibles au public.

Un nouveau portail Internet a été ouvert en novembre 2016 (www.archives.haut-rhin.fr), particulièrement apprécié par ses utilisateurs. Pour l'année 2016, près de 10 millions de pages ont été consultées par quelque 74 000 visiteurs.

Les champs du patrimoine et de la mémoire ont vu courant 2016 la définition d'une nouvelle politique d'aide au patrimoine, ainsi que le lancement de l'opération « Veilleurs de châteaux ». De même, le dossier de labellisation UNESCO des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre a été finalisé et l'opération menée depuis plusieurs années par l'AERIA sur la résistance en Alsace s'est achevée par la réalisation d'un DVD diffusé dans tous les collèges du Haut-Rhin.

Un budget global de 3 400 000 € a été affecté à la politique des archives, du patrimoine et de la mémoire en 2016.

■ Actions sportives

L'année 2016 a marqué pour le mouvement sportif le début d'une importante réorganisation de ses instances locales suite à la réforme territoriale : le rôle des comités départementaux se trouve ainsi renforcé et le Département poursuit son rôle d'accompagnement auprès d'eux par le biais de 19 conventions de partenariat correspondant à un engagement financier de 255 000 € .

En matière de soutien aux équipements sportifs, une subvention d'investissement de 1 200 000 € a été attribuée à la Ville de Mulhouse en faveur de la construction du gymnase de la plaine de la Doller qui dessert notamment le collège de Bourtzwiller.

Le soutien de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'exploitation du Centre Sportif Régional Alsace de Mulhouse a été maintenu dans le cadre d'une convention triennale 2015-2017.



Mercredi sportif

70 manifestations ont été soutenues au titre de l'animation sportive des territoires, comme par exemple le Championnat de France de Gymnastique à Mulhouse et les Mercredis de neige pour les jeunes.

Le Département a soutenu 700 clubs, organisé 27 Mercredis sportifs, ainsi que la cérémonie annuelle des Trophées du sport, dédiée aux sportifs en reconnaissance de leur engagement et le colloque « Elle & Sportive » en lien avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, le 3 décembre 2016.

Enfin, il est à souligner que le site Internet dédié aux Mercredis sportifs (www.mercredisportifs68.fr) a rencontré un grand succès (4 780 visiteurs).

3 M € ont été alloués au total en 2016 en faveur du sport.



Administration générale et ressources

■ Ressources humaines

Hygiène et sécurité : un engagement fort

L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels de la collectivité s'est poursuivie pour approcher sa phase finale. Le réseau des formateurs internes a été développé grâce à la certification de 7 agents en qualité de formateurs PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique). Un réseau de chefs d'établissement a été mis en place : référent de proximité, il est l'interlocuteur privilégié des services techniques et a un rôle de surveillance et d'alerte dans la gestion des risques. Le réseau des assistants de prévention a été tout particulièrement actif en matière de prévention des risques routiers.

Un dialogue social dynamique

Le Comité technique paritaire, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et les Commissions administratives paritaires se sont réunis au total à 16 reprises. Par ailleurs, la nouvelle organisation de la viabilité hivernale et le projet de mise en œuvre du télétravail ont fait l'objet d'une série de réunions spécifiques entre la DRH et les organisations syndicales. À noter enfin, l'organisation de 14 réunions bilatérales entre les organisations syndicales, la Direction Générale et la DRH sur divers sujets.

Formation et accompagnement des évolutions professionnelles

Avec 9 429 jours de formation dispensés et plus de 1 700 agents formés, l'effort de formation a été soutenu. Une attention particulière a été apportée aux besoins des cadres, à la qualité de vie au travail et aux formations en matière d'hygiène-sécurité. Afin de maintenir une offre de formation de qualité et de valoriser les compétences en interne, le réseau des formateurs internes a été renforcé et est intervenu sur de nouveaux thèmes. La DRH a développé son accompagnement individuel en faveur des agents souhaitant une évolution professionnelle. Ces accompagnements sur mesure sont dispensés par des binômes de spécialistes du recrutement et de la formation (159 entretiens réalisés). Une trentaine de personnes ont été accompagnées à la suite de réorganisations de services ou de reclassements. Enfin, soulignons que l'ensemble des agents de la collectivité a été évalué à partir d'une fiche dématérialisée. Les agents des routes et ceux des collèges ont été les derniers concernés par cette évolution.

Carrières et rémunérations : la réforme PPCR

La première phase de la réforme des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), lancée par le Ministère de la fonction publique, a été appliquée. Elle s'est traduite par une revalorisation du traitement de 785 agents ainsi que par la mise en place de nouvelles règles d'avancement (cadence unique par échelon) pour un certain nombre d'entre eux.



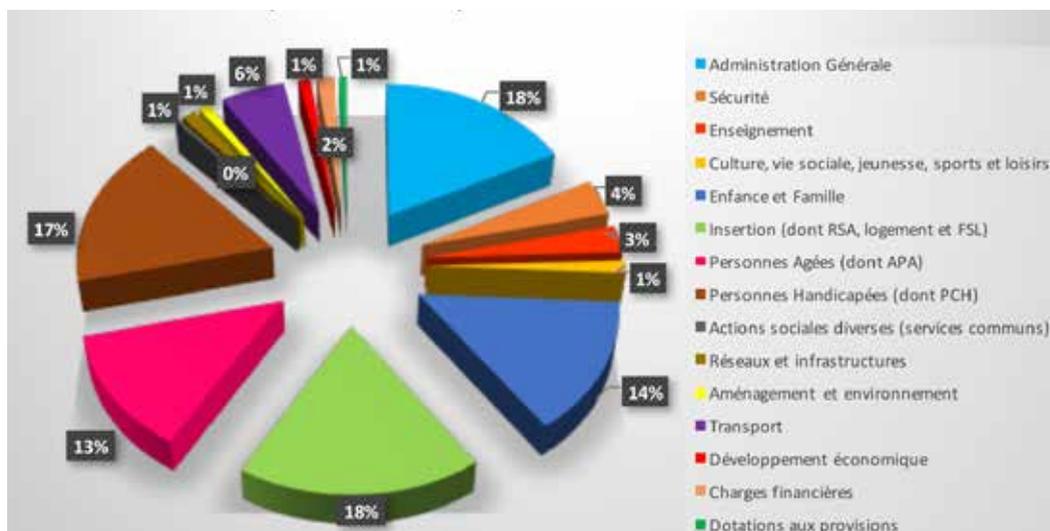
- Un budget de 97,3 M€**
- 2 438 collaborateurs**
- 9 429 jours de formation dispensés**
- 70 % des agents formés**
- 214 postes pourvus en interne**
- 162 stagiaires accueillis**

Finances

Le budget 2016 du Département du Haut-Rhin s'est exécuté comme suit :

Dépenses	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	596,7
INVESTISSEMENT	132,9
TOTAL	729,6

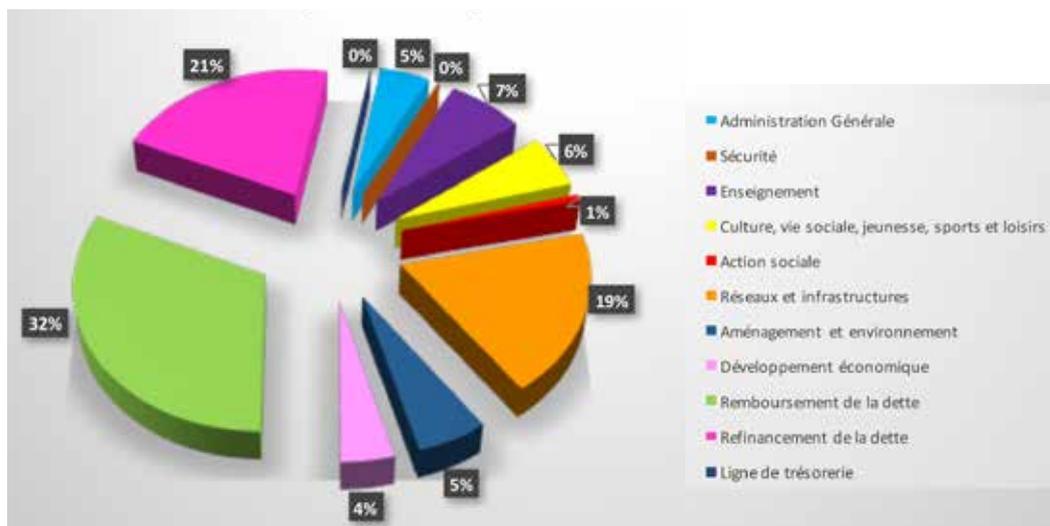
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES



Le premier poste des dépenses de fonctionnement concerne l'action sociale à hauteur de 62%, soit un montant de 375,1 M€. Plus précisément, on observe que l'allocation rSa et les actions d'insertion représentent 18% des dépenses totales, les dépenses liées aux personnes âgées (dont l'APA) 13% et celles en faveur des personnes handicapées (dont la PCH) 17%. Les dépenses afférentes à l'allocation rSa diminuent de 96,19 M€ en 2015 à 94,45 M€ en 2016, constituant ainsi une baisse historique liée à la mise en oeuvre de la politique départementale du «juste droit».

Le second poste se rapporte aux dépenses relatives à l'administration générale à hauteur de 18%, intégrant essentiellement les charges du personnel qui s'établissent à 89,67 M€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

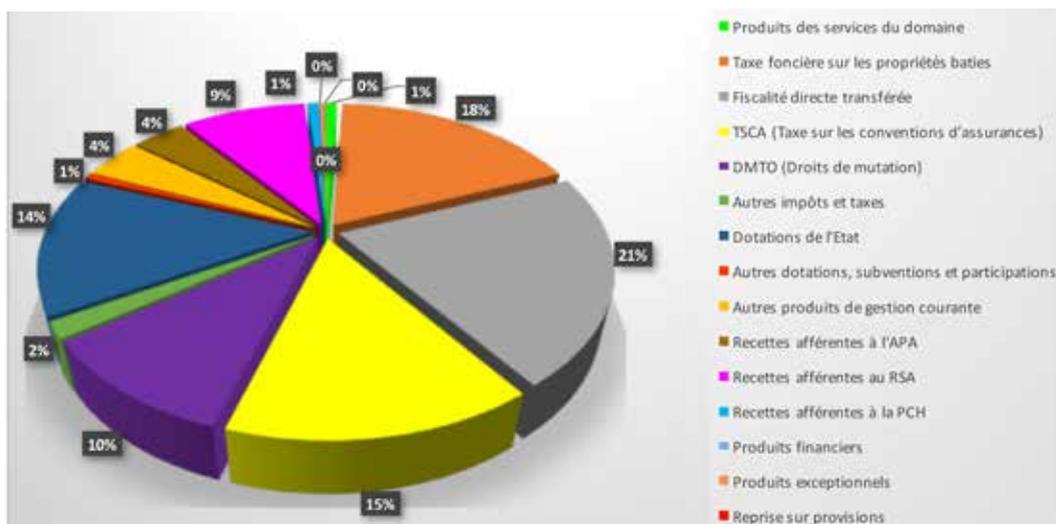


L'investissement opérationnel du Département (hors remboursement et refinancement de la dette) représente 62,71 M€. Parmi ces dépenses, la politique réseaux et infrastructures (voirie et grands équipements) s'élève à 24,76 M€, soit 19% des dépenses totales.

Concernant la dette, son remboursement s'établit à 42,26 M€ et son refinancement, qui correspond à des opérations de remboursement anticipé d'emprunts, à 27,87 M€. Il est à noter que l'encours de la dette a diminué de presque 100 M€ en 2 ans, passant de 494,7 M€ au 1^{er} janvier 2015 à 398,4 M€ au 1^{er} janvier 2017, grâce à ces opérations de réaménagement et à un très faible recours à l'emprunt.

Recettes	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	677,1
INVESTISSEMENT	132,2
TOTAL	809,3

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES

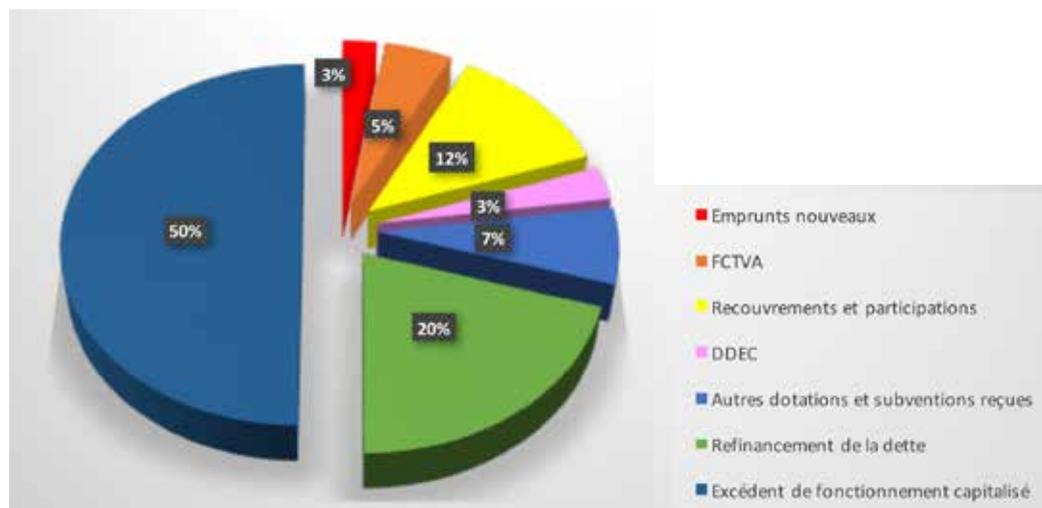


Le premier poste des recettes de fonctionnement se rapporte à la fiscalité directe transférée (CVAE, FNGIR), à hauteur de 21%. La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) représente 18% des recettes totales, soit un montant de 122,97 M€, suivie de la TSCA pour 99,75 M€.

Les dotations de l'Etat affichent une baisse de 14,95 M€, passant de 110,61 M€ en 2015 à 95,66 M€ en 2016, correspondant à la participation du Département au redressement du déficit public.

Les DMTO ont augmenté sensiblement de 8,7% en 2016, soit un montant de recettes de 69,24 M€.

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES



Le premier poste des recettes d'investissement concerne l'excédent de fonctionnement 2015 affecté à la réserve d'investissement (66,02 M€, soit 50% des recettes réelles). Les opérations de refinancement de la dette représentent 20% des recettes totales, pour un montant de 27 M€. Le Département n'a souscrit aucun emprunt nouveau en 2016, étant précisé qu'un encaissement de 3,3 M€ a dû être opéré cette année sur la base de prêts souscrits en 2014. Le reste des recettes d'investissement concerne les participations, les dotations, le FCTVA... qui s'élèvent à un montant total de 35,86 M€.

Solde d'exécution de la section d'investissement	14,3 M€
Résultat de la section fonctionnement	28,9 M€
Solde cumulé 2016 à affecter	43,2 M€

■ Systèmes d'information



Le projet NEMO, qui vise à fournir à tous les agents un nouvel environnement informatique, est entré dans une phase de tests puis de production avec le déploiement des premiers services à partir du 2^e trimestre. Fin 2016, environ 250 utilisateurs étaient équipés.

Afin de tenir les objectifs de rationalisation des services d'impression, de favoriser des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de maîtrise des budgets associés, une politique d'impression de la collectivité a été élaborée au

1^{er} semestre 2016. Véritable fil rouge du projet Prim'Vert, celle-ci a permis de définir et d'élaborer le marché de modernisation du parc de périphériques d'impression. La phase d'exécution démarrera en 2017.

Sur le plan technique, plusieurs actions ont été engagées :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan de continuité de service entre les deux salles informatiques de la collectivité,
- le changement de l'infrastructure de sauvegarde du système d'information,
- le déploiement du Wifi dans tous les locaux partagés (câblage et installation de 238 bornes sur 51 sites différents).

La DSI a également contribué au déploiement de plusieurs projets propres aux directions opérationnelles, dans leurs domaines de compétences respectifs :

- la plateforme rSa-Bénévolat regroupant les offres de bénévolat, la numérisation de la plateforme rSa de l'Espace Insertion Nord, les outils de lutte contre la fraude au rSa,
- la mise en place d'un mur d'image à la Direction des Routes et des Transports,
- le processus de dématérialisation de la chaîne comptable,
- l'expérimentation de tablettes numériques dans trois collèges,
- ou encore la création et l'ouverture du nouveau portail des archives.

En 2016, la DSI a géré 11 600 éléments techniques (PC, imprimantes, téléphones, serveurs, accessoires,...) dont plus de 630 composants logiciels déployés. Plus de 40 000 mails sont envoyés ou reçus quotidiennement.

■ Bâtiments départementaux et logistique

Immobilier et bâtiments départementaux

Vers une plus grande maîtrise du patrimoine immobilier

Les réflexions et les actions conduisant à l'optimisation du patrimoine immobilier de la collectivité se sont poursuivies de façon soutenue en 2016. Elles se sont concrétisées sous différentes formes :

- des mises en vente de sites d'importance, tels que l'ancienne sous-préfecture de Guebwiller et l'espace Renault à Colmar,



Ancienne sous-préfecture de Guebwiller vendue en 2016

- des renégociations de baux ou déplacements de services générant dès cette année d'importantes économies de fonctionnement ;
- des transferts de sites emblématiques, tels que le château de la Neuenburg à Guebwiller ou le Parc de Husseren-Wesserling confiés à des partenaires locaux afin de développer des projets structurants pour leur territoire,
- un travail de régularisation relatif aux délaissés et aux emprises foncières départementales, nécessaire à une gestion rigoureuse du patrimoine de la collectivité.

Une collaboration fructueuse avec d'autres partenaires

L'expertise de la direction est également mise au service de partenaires extérieurs afin de les assister dans la préparation et la concrétisation de leurs projets immobiliers. Deux projets structurants de construction et une opération de restructuration de locaux opérationnels ont ainsi été suivis pour le compte du SDIS en 2016. Des établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD par exemple) ont également pu profiter de conseils destinés à optimiser leurs projets immobiliers dès les premières phases d'études. Ces actions contribuent à une meilleure efficacité des dépenses, ce qui bénéficie au final aux usagers et à leurs familles.

La réouverture de la Maison de l'Alsace



Depuis 2006, le Conseil départemental du Haut-Rhin conduit, pour le compte des deux Départements alsaciens, le projet de restructuration de la Maison de l'Alsace à Paris. L'immeuble, propriété des deux collectivités, a rouvert ses portes en 2016 après avoir subi de lourds et complexes travaux de mise aux normes et de restauration.

Cette opération d'envergure a permis de redonner une nouvelle jeunesse à cet immeuble haussmannien aux façades remarquables et de

le doter d'une verrière et d'un espace événementiel unique sur les Champs Élysées dans sa partie sommitale. Les locaux sont aujourd'hui entièrement loués à deux sociétés privées.

Logistique

Les services de la logistique ont mené un large travail d'optimisation des ressources, se traduisant par le développement de nouvelles pratiques professionnelles, l'adaptation des procédures en place et la rationalisation des moyens. Cette dynamique, qui se poursuivra en 2017, s'est illustrée en 2016 notamment par :



Presses numériques du Service Reprographie et Atelier Graphique

- le regroupement des courriers envoyés par les différents services du Département aux mêmes partenaires, réduisant ainsi de 7% les coûts d'affranchissement,
- le renouvellement en fin d'année du parc de presses numériques ayant pour objectif de réduire les coûts de sous-traitance et les délais d'impressions. L'atelier graphique du Service de la Reprographie a montré son savoir créatif en proposant des mises en page innovantes pour répondre à des projets de communication interne et externe,
- le renouvellement du marché de location d'une partie de la flotte de véhicules qui engendrera, grâce à l'optimisation du cahier des charges et à la baisse du nombre de véhicules, une économie de près de 43 %,
- la gestion rationalisée des EPI et vêtements de travail ayant permis de limiter les commandes et de reporter les budgets économisés sur l'achat d'équipements spécifiques,
- l'externalisation de 15 postes d'agents de propreté dans les collèges, permettant d'expérimenter la mise en place d'un contrôle fin de la qualité des prestations exécutées,
- la prise en charge de petits travaux d'entretien en régie par l'équipe de télégestion à l'Hôtel du Département (serrurerie, relamping), conduisant à une économie de plusieurs milliers d'euros,
- en termes d'assurance, une baisse de la sinistralité générale (responsabilité civile et dommages aux biens) d'environ 14 %.

■ Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

En matière d'évaluation des politiques publiques, la politique départementale de prévention spécialisée a été analysée en profondeur. Les conclusions du rapport ont permis d'étayer une nouvelle approche du pilotage de cette politique.

Le travail réalisé en 2016 dans le cadre de la Mission qualité a permis d'obtenir le renouvellement de la certification ISO 9001 pour 2 périmètres de certification : le service appui routes et matériels, ainsi que le patrouillage sur routes départementales et voies cyclables.

Fin 2016, une équipe projet a été constituée afin de mettre sur pied un observatoire départemental. Cet observatoire a pour mission de coordonner, fiabiliser, normer et entreposer les données collectées par la collectivité. L'objectif est de mettre à disposition des services tout élément utile à une réflexion sur la conduite des politiques, et du public toute information sur l'activité du Département.

■ Appuis juridique et documentaire

Action juridique

En 2016, le service juridique a traité près de 819 dossiers nouveaux. Les fonctions majeures de ce service s'articulent autour de trois axes :

- **Partenaire des services départementaux** : émission d'avis et de conseils par téléphone, courriels et notes écrites, réalisation d'études ponctuelles sur des questions posées, assistance au montage de projets plus importants et plus complexes, veille juridique, visa des rapports, délibérations et conventions (430 dossiers nouveaux et 279 validations d'actes).

En particulier, le service juridique a accompagné les services dans l'abrogation de nombreuses politiques et la création de nouveaux dispositifs d'aides, la refonte des statuts d'organismes, les transferts de compétences, la création de l'EPTB. Il a été force de proposition dans le dispositif « rSa et Bénévolat » et la refonte du statut départemental relatif au repos dominical.

- **Interlocuteur des tribunaux** : le service a enregistré 98 contentieux nouveaux (pénal, administratif, civil) principalement dans les domaines du revenu de solidarité active et des ressources humaines.

■ **Conseiller des collectivités locales** : le service a été sollicité par les communes et leurs groupements pour le traitement de 12 affaires. Les principaux thèmes d'études abordés concernent la gestion du domaine, les pouvoirs de police, le fonctionnement des institutions.

Commande publique

Le service de la Commande Publique rédige les pièces administratives et gère la passation de tout achat supérieur à 25 000 € HT au sein de la collectivité départementale (241 marchés en 2016).

Six marchés contenant une clause d'insertion professionnelle et deux marchés attribués à des structures d'insertion sont en cours depuis 2016. 6 955 heures d'insertion ont été réalisées grâce aux marchés de la collectivité. 2 647 heures ont été effectuées dans le cadre de la clause d'insertion professionnelle en 2016 (1 503 heures en 2015) et 4 308 heures par les marchés attribués à des structures d'insertion.

La plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics (alsacemarchespublics.eu), dont le Département du Haut-Rhin est co-fondateur, compte désormais plus de 250 adhérents. 10 000 entreprises y sont référencées. Plusieurs rencontres ont été organisées tout au long de l'année afin de favoriser l'accès des marchés publics aux entreprises locales, ainsi que sur la thématique des clauses sociales.

Le service a lancé plusieurs projets en 2016, parmi lesquels figurent la migration du logiciel de rédaction et de passation des marchés publics vers une solution web, la transmission par voie dématérialisée des pièces des marchés aux services avec une gestion des marchés sur le L/Partage, ainsi que la dématérialisation totale vers le contrôle de légalité.

Service administratif de l'Assemblée

En 2016, le service administratif de l'Assemblée a assuré la préparation et le suivi des 5 réunions publiques du Conseil départemental et des 11 séances de la Commission Permanente. Au total, ce sont 555 délibérations qui ont été adoptées par les Conseillers départementaux, définissant et mettant en œuvre les politiques de services et de proximité pour les Haut-Rhinois.

Par ailleurs, 81 réunions des commissions thématiques se sont tenues au cours de cette année.

Enfin, à la suite de leur réunion à Colmar le 25 septembre 2015, les deux Assemblées départementales d'Alsace ont continué leur travail de convergence en tenant une séance commune de leurs commissions réunies le 6 juin 2016 à Strasbourg. Les travaux avaient pour objet d'examiner l'avenir de la Maison de l'Alsace à Paris, sujet d'intérêt régional majeur. Cette collaboration interdépartementale est vouée à se poursuivre sur d'autres projets.

Documentation et veille

Outre la gestion du fonds documentaire et la réponse aux demandes des utilisateurs, le service collecte, traite, met à disposition et diffuse les informations au sein de la collectivité. Il assure à cet effet la gestion centralisée des commandes d'ouvrages, des abonnements numériques et des revues pour l'ensemble des services départementaux et valorise les ressources via son portail documentaire Calipso (1 858 connexions).

Les documentalistes assurent, en fonction de l'actualité ou sur demande des agents, une diffusion électronique de veilles thématiques sur les différentes politiques publiques, ainsi qu'une revue de presse quotidienne. Ces diffusions spontanées d'informations permettent d'anticiper un grand nombre de demandes de recherches documentaires. Le service élabore également des produits documentaires (dernières acquisitions, bulletins signalétiques d'articles et informations en ligne, bibliographies, listes nominatives des élus locaux et nationaux).

561 prêts de documents ont été effectués sur l'année 2016 et 552 visiteurs sont venus fréquenter le service de documentation. Par ailleurs, 322 demandes de recherche ont été formulées au service.

Communication

« Citoyen centric »

La Direction de la Communication repositionne sa stratégie en cohérence avec les nouvelles politiques départementales. Le numérique occupe une place toujours plus importante dans les moyens dédiés à la communication, à l'image du nouveau site internet Haut-Rhin.fr, figure de proue d'une Collectivité plus que jamais confortée sur les services aux habitants.

Le numérique, levier du changement

L'année 2016 a été marquée par la refonte du site internet Haut-Rhin.fr, projet ambitieux à l'échelle de la Collectivité. Sa mise en œuvre a dépassé la seule production d'un nouveau site internet pour poser les bases d'une nouvelle approche de la communication dite « citoyen centric », c'est-à-dire tournée vers les attentes et les besoins des Haut-Rhinois. Une nouvelle organisation transversale a été mise en place, fondée sur un réseau de 40 contributeurs internes qui participeront à la mise à jour et à l'enrichissement des contenus du site internet.



En fonctionnement fin 2016, le nouveau site internet s'enrichit de développements propres, mais aussi de nouveaux sites internet thématiques et applications numériques dédiées. L'Open Data, la route intelligente comptent parmi les projets d'ores et déjà initiés dans ce cadre.

Parallèlement, la Direction de la Communication a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter...) par le biais de publications numériques multiples ou de campagnes digitales ciblées (jeux-concours, ...).

Parmi les nouveautés en 2016, la déclinaison de la campagne des vœux sur les réseaux sociaux avec, à la clé, le visionnage d'une vidéo par plus de 100 000 internautes.

Pour accompagner ces changements, la Direction de la Communication a adapté ses moyens et fait évoluer les compétences des cadres de la direction. Les moyens vidéo ont été renforcés pour un usage plus important. A noter aussi l'acquisition d'un drone.

Cohérence graphique des productions

La montée en charge du nouveau site internet et de Haut-Rhin magazine dans sa version papier et digitale s'accompagnent également d'une refonte de la charte graphique et d'une première mise en cohérence des homepages des sites internet thématiques (archives départementales, bilinguisme68, Planète68, Mercredis Sportifs). Ce travail sera poursuivi en 2017. Cette nouvelle charte graphique s'inspire des codes graphiques de la marque Alsace.

Une visibilité nationale renforcée sur des dossiers politiques à forts enjeux

La Direction de la Communication reste toujours mobilisée sur ses missions classiques d'édition, de relations presse, de valorisation des grandes politiques départementales ou des projets conduits par les directions :

- le tourisme, notamment le SlowUp et Alsace à vélo,
- les mercredis sportifs,
- l'opération « manger local, c'est génial »,
- la lutte anti-gaspi,
- la rentrée scolaire,
- le nouveau rendez-vous pour les Seniors « Vita+ »,
- le budget départemental,
- la campagne des vœux réalisée en lien avec le centre d'accueil de jour d'Altkirch.

La visibilité du Conseil départemental et de ses élus a aussi été renforcée dans les médias. Cette présence s'est notamment développée autour des dossiers de fond à forts enjeux comme le dispositif rSa & bénévolat,

Fessenheim, l'écotaxe, la Maison de l'Alsace à Paris, la réforme territoriale ou le partenariat Haut-Rhin / Bas-Rhin.



Un budget total de **755 800 €** en 2016

10 métiers : chargé de communication, chargé de développement, chargé de veille média, attaché de presse, web journaliste, directeur artistique, photographe, comptable, assistante de direction, directeur de communication

244 dossiers et communiqués de presse produits

199 articles publiés sur la salle de presse

14 000 articles mis en ligne sur le panorama presse

2 100 visiteurs quotidiens sur le site internet

4 numéros de Haut-Rhin Magazine en version print et version digitale

1 308 000 exemplaires de Haut-Rhin Magazine distribués

1 267 followers sur le twitter @PresseCG68

11 600 abonnés sur la page Facebook Conseil départemental du Haut-Rhin.



Les éditions déclinent les codes graphiques de l'Alsace

Les **34** conseillers dé



Président

Éric STRAUMANN
Canton de Colmar 2



Rémy WITH
1^{er} Vice-Président
Canton de Masevaux



Brigitte KLINKERT
2^e Vice-Présidente
Canton de Colmar 2



Michel HABIG
3^e Vice-Président
Canton d'Ensisheim



Bernadette GROFF
Vice-Présidente
Canton de Brunstatt



Daniel ADRIAN
Canton de Brunstatt



Alain COUCHOT
Canton de Mulhouse 1



Max DELMOND
Canton de Saint-Louis



Martine DIETRICH
Canton de Colmar 1



Sabine DREXLER
Canton d'Altkirch



Patricia BOHN
Canton de Rixheim



Yves HEMEDINGER
Canton de Colmar 1



Nicolas JANDER
Canton d'Altkirch



Fatima JENN
Canton de Mulhouse 2



Annick LUTENBACHER
Canton de Cernay



Monique MARTIN
Canton de Wintzenheim



Betty MULLER
Canton d'Ensisheim



Karine PAGLIARULO
Canton de Guebwiller



Catherine RAPP
Canton de Mulhouse 1



Raphaël SCHELLENBERGER
Canton de Cernay



Marc SCHITTLY
Canton de Mulhouse 3



Philippe TRIMAILLE
Canton de Mulhouse 2



Marie-France VALLAT
Canton de Wittenheim

Departementaux du Haut-Rhin



Vice - Présidents

Olivier BECHT
Vice-Président

Canton de Rixheim

Josiane MEHLEN-VETTER
Vice-Présidente

Canton de Kingersheim

Pierre BIHL
Vice-Président

Canton de Ste-Marie-aux-Mines

Lara MILLION
Vice-Présidente

Canton de Mulhouse 3

Alain GRAPPE
Vice-Président

Canton de Guebwiller

Pascale SCHMIDIGER
Vice-Présidente

Canton de Saint-Louis

Les 12 commissions du Conseil départemental du Haut-Rhin



Vincent HAGENBACH
Canton de Kingersheim



Émilie HELDERLÉ
Canton de Ste-Marie-aux-Mines



Lucien MULLER
Canton de Wintzenheim



Fabienne ORLANDI
Canton de Masevaux



Pierre VOGT
Canton de Wittenheim

1^{ère} commission : finances et budget

Présidente de commission : LARA MILLION,
Vice-présidente/rapporteure générale du budget : FABIENNE ORLANDI

2^e commission : aménagement du territoire et économie

Président de commission : NICOLAS JANDER
Vice-président/rapporteur : YVES HEMEDINGER

3^e commission : voirie, infrastructures et transports

Président de commission : ALAIN GRAPPE
Vice-président/rapporteur : LUCIEN MULLER

4^e commission : solidarité et autonomie

Président de commission : ALAIN COUCHOT
Vice-présidente/rapporteure : KARINE PAGLIARULO

5^e commission : patrimoine immobilier, actions et territoires

Président de commission : REMY WITH
Vice-présidente/rapporteure : BERNADETTE GROFF

6^e commission : agriculture, environnement et cadre de vie

Président de commission : MICHEL HABIG
Vice-présidente/rapporteure : ANNICK LUTENBACHER

7^e commission : culture et patrimoine

Présidente de commission : BRIGITTE KLINKERT
Vice-président/rapporteur : RAPHAËL SCHELLENBERGER

8^e commission : éducation et jeunesse

Président de commission : PIERRE VOGT
Vice-présidente/rapporteure : MONIQUE MARTIN

9^e commission : sport et vie associative

Président de commission : MARC SCHITTLY
Vice-présidente/rapporteure : EMILIE HELDERLÉ

10^e commission : solidarité, famille, insertion et logement

Présidente de commission : FATIMA JENN
Vice-présidente/rapporteure : PATRICIA FUCHS

11^e commission : actions, relations internationales et promotion du bilinguisme

Président de commission : DANIEL ADRIAN
Vice-présidente/rapporteure : PASCALE SCHMIDIGER

12^e commission : administration générale et ressources humaines

Président de commission : PIERRE BIHL
Vice-présidente/rapporteure : FABIENNE ORLANDI

Contact

Conseil départemental du Haut-Rhin

Direction générale des services

100 avenue d'Alsace - BP 20 351

68 006 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 6100

Fax : 03 89 2164 41

e-mail : direction-generale@haut-rhin.fr

ISBN 2-86068-066-7

Une version de ce rapport d'activités
est disponible sur le site internet :

www.haut-rhin.fr

Conseil départemental



Haut-Rhin